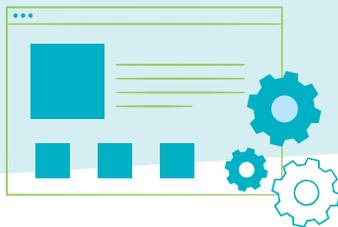


Chefs d'entreprises Porteurs de projets Commerçants

L'agglomération vous soutient et vous accompagne



L'Agglomération propose des aides financières et des dispositifs d'accompagnement au développement de votre entreprise et de vos projets.



Economie circulaire

Aide à l'investissement en faveur du recyclage et du réemploi des déchets

Bénéficiaires : entreprises de toutes tailles dont les associations

Montant et dépenses éligibles : 50% du coût d'acquisition HT des équipements liés au recyclage ainsi que l'acquisition de matériel. Plafond 20 000 €

Contact : Bertrand NARJOUX, chargé de mission économie solidaire et circulaire :
06 70 33 51 91 ou
b.narjoux@agglo-saintes.fr

Aide à la création d'activités nouvelles et d'emplois (collecte et recyclage de déchets)

Bénéficiaires : entreprises de toute taille dont les associations

Montant et dépenses éligibles : 80% plafonné à 10 000 € pour le recrutement d'un poste dédié à l'activité

Contact : Bertrand NARJOUX, chargé de mission économie solidaire et circulaire :
06 70 33 51 91 ou
b.narjoux@agglo-saintes.fr

Aide au développement de bonnes pratiques d'économie circulaire

Bénéficiaires : entreprises de toute taille dont les associations

Montant et dépenses éligibles : 80% plafonné à 10 000 € des études engagées pour favoriser les achats durables, l'éco-conception, l'écologie industrielle, l'économie de la fonctionnalité, le recyclage de déchets et pour réduire les impacts environnementaux des produits.

Contact : Bertrand NARJOUX, chargé de mission économie solidaire et circulaire :
06 70 33 51 91 ou
b.narjoux@agglo-saintes.fr





Transition énergétique

Accompagnement pour le développement des énergies renouvelables

Bénéficiaires : entreprises de toutes tailles

Dépenses éligibles : coût d'étude du potentiel d'énergie renouvelable (photovoltaïque, géothermie, solaire, bois...), réalisée par le Centre Régional des Energies Renouvelables - l'étude du CRER doit être suivie de travaux

Contact : Sarah CLAMENS, chargée de mission Territoire à Energie Positive :
06 33 83 23 31 ou
s.clamens@agglo-saintes.fr

Accompagnement sur la maîtrise en énergie

Bénéficiaires : entreprises ayant un contrat d'énergie >36KVA

Dépenses éligibles : coût d'étude de performance énergétique et accompagnement d'un an dans le suivi des consommations après définition d'un plan d'actions. Formation d'un référent énergie (PRO-REFEI) gratuite pour les entreprises de moins de 300 salariés.

Contact : Sarah CLAMENS, chargée de mission Territoire à Energie Positive :
06 33 83 23 31 ou
s.clamens@agglo-saintes.fr

Accompagnement pour la réalisation d'un Plan de Mobilité Entreprises (PME)

Bénéficiaires : entreprises de toutes tailles

Nature de l'aide : accompagnement pour la réalisation du diagnostic PME et la mise en place d'un plan d'actions. Objectifs : diminuer la part des déplacements polluants liée aux activités professionnelles, le transport de marchandises, les déplacements professionnels des collaborateurs, des clients, des visiteurs, des partenaires, des fournisseurs...

Contact : Pauline SEGUIN, chargée de mission mobilité :
07 86 71 64 62 ou
p.seguin@agglo-saintes.fr

Soutien à l'approvisionnement Bois-Energie

Bénéficiaires : entreprises en priorité PME/PMI et collectivités en fonction du potentiel financier

Montant et dépenses éligibles : 30% plafonné à 30 000 € sur les investissements si la filière est 100% locale (30 km autour de la CDA de Saintes).

Contact : Sarah CLAMENS, chargée de mission Territoire à Energie Positive :
06 33 83 23 31 ou
s.clamens@agglo-saintes.fr



Filières

Aide aux investissements productifs dans l'agro-alimentaire

Bénéficiaires : entreprises agro-alimentaires de transformation, stockage ou conditionnement de produits agricoles ou alimentaires et leur commercialisation (hors détail)

Montant et dépenses éligibles : 10% plafonné à 200 000 € sur les investissements immobiliers et matériels concernés

Contact : Florian GARRY, chargé de mission économie : 06 88 55 94 07 ou f.garry@agglo-saintes.fr

Aide au recrutement dans les structures favorisant les circuits courts ou l'agriculture bio

Bénéficiaires : associations ou coopératives dans les activités de circuits courts alimentaires ou l'agriculture bio

Montant et dépenses éligibles : 10 000 € maximum sur le coût salarial de la 1^{re} année pour une nouvelle fonction contribuant au développement de la structure

Contact : Sophie L'HOTELLIER, chargée de mission commerce et artisanat : 06 42 57 04 28 ou s.lhotellier@agglo-saintes.fr



Economie territoriale et entrepreneuriat

Aide aux commerces pour la réalisation de travaux

Bénéficiaires : exploitants de commerces en milieu rural et dans les quartiers "politique de la ville"

Montant et dépenses éligibles : 20% des travaux de modernisation/rénovation (à partir de 7 500 € H.T. de travaux), aide plafonnée à 5 000 €

Contact : Sophie L'HOTELLIER, chargée de mission commerce et artisanat : 06 42 57 04 28 ou s.lhotellier@agglo-saintes.fr

Aide aux commerces pour le réinvestissement des friches commerciales

Bénéficiaires : exploitants de commerces en milieu rural et dans les quartiers "politique de la ville"

Montant et dépenses éligibles : 20% des travaux de remise en état et modernisation, aide plafonnée à 40 000 €

Contact : Sophie L'HOTELLIER, chargée de mission commerce et artisanat : 06 42 57 04 28 ou s.lhotellier@agglo-saintes.fr



Tourisme

Aide à la requalification des hébergements touristiques

Bénéficiaires : entreprises (hors chaînes, franchises, SCI), associations, collectivités territoriales

Montant et dépenses éligibles : 20% du coût des travaux de modernisation, diversification ou confort selon les établissements (travaux compris entre 20 000 et 50 000 €)

Contact : Rosanna POMPA, chargée de mission politique touristique communautaire : 06 02 14 57 61 ou r.pompa@agglo-saintes.fr

Aide aux équipements touristiques

Bénéficiaires : entreprises (hors SCI), associations, collectivités territoriales, syndicats professionnels

Montant et dépenses éligibles : 10% du coût des travaux d'aménagement favorisant l'accueil, la découverte et l'interprétation muséographique. Aide plafonnée à 140 000 €

Contact : Rosanna POMPA, chargée de mission politique touristique communautaire : 06 02 14 57 61 ou r.pompa@agglo-saintes.fr

Aide au conseil en matière touristique

Bénéficiaires : entreprises (hors SCI), associations, personnes physiques, syndicats professionnels

Montant et dépenses éligibles : 20% du coût des diagnostics, études, expertises et pré-audit dans le cadre d'opérations collectives. Aide plafonnée à 10 000 €.

Contact : Rosanna POMPA, chargée de mission politique touristique communautaire : 06 02 14 57 61 ou r.pompa@agglo-saintes.fr



Economie Sociale et Solidaire

Aide à la création et au développement des structures de l'ESS

Bénéficiaires : structures de l'ESS (associations, SCOP, SCIC...)

Montant et dépenses éligibles : 50% des coûts liés à l'action (investissement ou fonctionnement)

Contact : Bertrand NARJOUX, chargé de mission économie solidaire et circulaire : 06 70 33 51 91 ou b.narjoux@agglo-saintes.fr



Informations

Contactez la direction développement économique de l'Agglomération :

 economie@agгло-saintes.fr

 **Cité entrepreneuriale**

Bâtiment Charente,
18 boulevard Guillet-Maillet
17100 SAINTES

 **Réseau Buss**

Ligne A (Les Coteaux-Gare SNCF) :
Arrêt St Claire

Ligne B (Les Coteaux-Lycée Palissy) :
Arrêt Bassompierre

Ligne C (Brûlerie-Récluse) :
Arrêt St Claire



Auto-stop organisé Rezo Pouce

Arrêt St Claire ou Taillebourg

